

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 14 octobre 2005  
(convocation du 3 octobre 2005)

Aujourd'hui Vendredi Quatorze Octobre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BRACQ Mireille, Mme BRUNET Françoise, M. CANIVENC René, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. FLORIAN Nicolas à M. FAYET Guy  
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel  
M. BANAYAN Alexis à M. BELLOC Alain  
M. BANDEL Jean-Didier à Mme. DESSERTINE Laurence  
M. BENOIT Jean-Jacques à Mme. DUMONT Dominique  
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien  
Mme BRUNET Françoise à Mme DARCHE Michelle (jusqu'à 11 h 00)  
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri  
Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice (jusqu'à 11 h 20)  
Mme CASTANET Anne à Mme CARLE DE LA FAILLE (jusqu'à 10 h 30)  
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André  
Mme CAZALET A. Marie à Mme RAFFARD Florence (jusqu'à 10 h 15)  
M. CAZENAVE Charles à Mme. VIGNE Elisabeth  
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. BRANA Pierre

M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude  
M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max  
M. JOUVE Serge à M. MOULINIER Maxime  
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER J. Louis (jusqu'à 10 h 30)  
Mme. LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. MONCASSIN Alain à Mme FAORO Michèle (jusqu'à 11 h 40)  
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à Mme BRACQ Mireille (jusqu'à 11 h 15)  
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. PUJO Colette  
M. PONS Henri à M. NEUVILLE Michel (à compter de 10 h 45)  
M. QUANCARD Joël à M. MILLET Thierry (jusqu'à 11 h 20)  
M. REBIERE André à M. BRON J. Charles (jusqu'à 11 h 45)  
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés publics - Transports scolaires - Marchés n° 00290U, 00292U, 00294U, 00296U, 00297U, 00300U, 00301U, 02439U, pour l'exécution de services de transports d'élèves pour la desserte d'établissements d'enseignement sur le territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux - Avenants n° 2 ou n°4 - Autorisation**

Monsieur BRANA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux a conclu en 2000 et 2002 des marchés publics correspondants à l'exécution des services de transports d'élèves pour la desserte d'établissements d'enseignement sur le territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux, avec la société Cars Rebmann-Lavergne, sise ZA d'Issac, BP 88, 33160 Saint Médard en Jalles cedex.

Dans le cadre d'une réorganisation juridique au sein du groupe SERA, et lors de son assemblée générale mixte du 30 juin 2005, les actionnaires de la société sarl Cars Ouest Aquitain ont accepté et approuvé la fusion par voie d'absorption de la société sarl Cars Rebmann-Lavergne.

Compte tenu de cette fusion / absorption, il convient de formaliser, par le biais d'avenants, le transfert des marchés jusque là exécutés par la société Cars Rebmann-Lavergne.

Il convient de noter que ce transfert s'effectue sans modification des conditions économiques des marchés.

Les marchés concernés par cette fusion sont les suivants :

➤ **Marché n°00290U – lot 11 – Blanquefort, Le Taillan , Eysines**

Circuits n°056.022 - 519.118 - 519.119 - 162.042

La société Cars Rebmann-Lavergne, co-traitant du groupement Citram Aquitaine, transfère l'exécution de sa part de marché à la société Cars Ouest Aquitain au sein du groupement, qui devient Citram Aquitaine (mandataire) / Cars Ouest Aquitain (co-traitant), par avenant n°4, pour la dernière année du contrat (année scolaire 2005-2006).

➤ **Marché n°00292U – Lot 13 – Saint Médard en Jalles**

Circuits 449.102 – 449.103 – 449.103a – 449.104a – 449.104b – 449.105 – 449.105m – 449.106 – 449.106m – 449.113 – 449.114 – 449.169

La société Cars Rebmann-Lavergne, titulaire, transfère l'exécution de ce marché à la société Cars Ouest Aquitain, par avenant n°4, pour la dernière année du contrat (année scolaire 2005-2006).

➤ **Marché n°00294U – Lot 15 – Bordeaux, Le Bouscat, B ruges**

Circuits n°063.031a - 063.031b - 063.031c - 063.03 1d - 069.037 - 069.039 - 075.040

La société Cars Rebmann-Lavergne, co-traitant du groupement Citram Aquitaine, transfère l'exécution de sa part de marché à la société Cars Ouest Aquitain au sein du groupement, qui devient Citram Aquitaine (mandataire) / Cars Ouest Aquitain (co-traitant), par avenant n°2, pour la dernière année du contrat (année scolaire 2005-2006).

➤ **Marché n°00296U – Lot 17 - Mérignac**

Circuits n° 281.059 – 281.064 – 281.065 – 281.068 – 281.069 – 281.070a – 281.070b – 281.071

Suppression de la société Cars Rebmann-Lavergne, co-traitant du groupement Cars Ouest Aquitain (mandataire) / Citram Aquitaine (co-traitant), au sein du marché qui devient le groupement Cars Ouest Aquitain (mandataire) / Citram Aquitaine (co-traitant), par avenant n°4, pour la dernière année du contrat (année scolaire 2005-2006).

➤ **Marché n°00297U – Lot 18 – Mérignac**

Circuits 281.057 – 281.058 – 281.060 – 281.062 – 281.063 – 281.066 – 281.067 – 281.157

La société Cars Rebmann-Lavergne, mandataire du groupement Cars Rebmann-Lavergne / Citram Aquitaine, transfère l'exécution de sa part de marché à la société Cars Ouest Aquitain au sein du groupement, qui devient Cars Ouest Aquitain (mandataire) / Citram Aquitaine, par avenant n°4, pour la dernière année du contrat (an née scolaire 2005-2006).

➤ **Marché n°00300U – Lot 21 – Pessac**

Circuits 318.078 – 318.086 – 318.158 – 318.159 – 318.160 – 318.161 – 318.162

La société Cars Rebmann-Lavergne, titulaire, transfère l'exécution de ce marché à la société Cars Ouest Aquitain, par avenant n°2, pour la dernière année du contrat (année scolaire 2005-2006).

➤ **Marché 00301U – Lot 23 – Bègles, Talence, Gradignan**

Circuits 039.019 – 522.155 – 192.047 – 192.048

La société Cars Rebmann-Lavergne, titulaire, transfère l'exécution de ce marché à la société Cars Ouest Aquitain, par avenant n°2, pour la dernière année du contrat (année scolaire 2005-2006).

➤ **Marché 02439U – Lot 3 – Le Bouscat, Bruges**

Circuits 069.038 – 075.188

La société Cars Rebmann-Lavergne, mandataire du groupement Cars Rebmann-Lavergne / Citram Aquitaine / Tourisme Bordelais, transfère l'exécution de sa part de marché à la société Cars Ouest Aquitain au sein du groupement, qui devient Cars Ouest Aquitain (mandataire) / Citram Aquitaine / Tourisme Bordelais, par avenant n° 4, pour les trois dernières années du contrat (années scolaires 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008).

Les modifications à apporter du fait des éléments précités, sont contenues dans les projets d'avenants ci-joints. En application de l'article L21.21.12 et 13 du CGCT, le dossier relatif aux avenants n° 4 aux marchés 00290U, 00292U, 00296 U, 00297U, 02439U et aux avenants n° 2 aux marchés 00294U, 00300U, 00301U, est tenu à la disposition des conseillers communautaires qui peuvent venir le consulter à la direction centrale des achats et marchés – hôtel de la Communauté – 13<sup>ème</sup> étage.

**Ainsi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :**

- **entériner les projets d'avenants,**
- **autoriser Monsieur le Président à signer les avenants, relatifs au transfert des marchés n° 00290U, 00292U, 00294U, 00296U, 00297U, 00300U, 00301U, 02439U aux nouveaux titulaires, ci-dessus énoncés et tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 14 octobre 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
14 NOVEMBRE 2005

M. PIERRE BRANA